



FICHE TECHNIQUE

KEIM MINERIS

1. DESCRIPTION

KEIM Mineris est une suspension prête à l'emploi, à base silicate de potassium, qui remplit les conditions de conformité de la norme NFT 36005 Famille I - Catégorie 1b1 (produits contenant au plus 5 % de composés organiques selon le fascicule de documentation FD T 30-808 pour revêtements dits «minéraux»). KEIM Mineris est destinée à la rénovation d'enduits et se compose de deux produits fournis en conditionnements prédosés : Teinte Mineris et Diluant Mineris.

2. DOMAINE D'APPLICATION

KEIM Mineris est destinée à la rénovation d'enduits monocouches non peints en particulier et celle d'enduits traditionnels à base de liants hydrauliques, de chaux aérienne ou de mortiers bâtards. KEIM Mineris peut être utilisée en finition teintée non couvrante ou finition incolore dans le cadre d'une simple consolidation de l'enduit sans en modifier l'aspect.

Consulter le service technique KEIM pour toute application de KEIM Mineris sur un ancien badigeon de chaux farinant.

KEIM Mineris n'est pas applicable sur les peintures organiques, de même que sur les supports non poreux (de type céramique, pâte de verre émaillée, etc.), le bois, les métaux et les matières plastiques.

KEIM Mineris n'est pas adaptée aux surfaces horizontales, inclinées et très exposées aux intempéries. KEIM Mineris est utilisable en intérieur et en extérieur.

3. PROPRIÉTÉS

KEIM Mineris permet la réalisation de revêtements d'une grande durabilité y compris en atmosphères polluées.

KEIM Mineris masque les défauts d'aspect des enduits (carbonatation disgracieuse, différences de teinte, réparations, etc.) et permet de raviver l'aspect originel d'un enduit ayant évolué dans des conditions climatiques difficiles.

KEIM Mineris permet en outre de modifier la couleur d'un enduit de façade sans apporter d'opacité.

- Redonne un aspect neuf aux vieux enduits
- Respecte parfaitement la structure et le caractère des enduits
- Elimine les défauts d'aspect liés à la carbonatation
- Non filmogène, ouverte à la diffusion de vapeur d'eau, microporeuse
- Propriétés algicides et fongicides naturelles grâce à une perméabilité à la vapeur d'eau exceptionnelle qui favorise l'évacuation de l'humidité des maçonneries
- Parfaitement résistante aux UV (pigments minéraux), et aux pluies acides, antistatique
- Alcaline et donc exempte d'agents de conservation ou de solvant organique
- Grande facilité d'application.
- Aspect mat minéral

Données techniques :

- Densité de KEIM Teinte Mineris : environ 1,2 à 1,3
- Densité de KEIM Diluant Mineris : environ 1,0 à 1,1

Selon la norme NF EN 1062-1 :

- Epaisseur d'air équivalente pour la diffusion de vapeur d'eau (KEIM Teinte Mineris) : $S_d \leq 0,02$ m
 - Perméabilité à l'eau liquide à 24h de KEIM Teinte Mineris : $w = 0,05$ kg / (m².h^{1/2}).
- W3 si $W \leq 0,1$ kg / (m².h^{1/2})

Mise à la teinte :

Toutes les teintes du nuancier KEIM Exclusiv sont disponibles. Teintes spéciales sur demande. Ne pas employer de colorants universels. KEIM Mineris est aussi disponible en finition incolore.

4. APPLICATION DU PRODUIT

Préparation des fonds :

Les supports seront conformes aux prescriptions du DTU 59.1. Ils doivent être propres, sains, secs et solides. Eliminer les particules non adhérentes, poussières, efflorescences, graisses, algues et mousses par grattage, brossage, lavage haute pression ou par tout traitement adapté. Les supports comportant un revêtement à liant organique sont à décaper intégralement.



Mise en oeuvre de la patine rénovatrice :

Appliquer KEIM Mineris en une couche à la brosse ou par projection Airless, (cf. fiche technique « Technique d'application mécanisée airless »).

A la brosse, travailler en mouvements croisés réguliers. Ne pas lisser de haut en bas ou horizontalement. Eviter les surcharges de produits. Veiller à toujours déposer la même quantité de produit sur la brosse. Ne pas effectuer de raccords en milieu de panneaux.

Sur support très absorbant, appliquer une couche d'impression préalable avec KEIM Diluant Mineris.

Conditions d'application :

Température ambiante et du support comprise entre 5°C et 30°C. Hygrométrie de l'air ambiant max. 80%. Ne pas appliquer en plein soleil, sur support surchauffé et par vent fort. Protéger la façade de la pluie et de l'humidité avant et après application.

Temps de séchage :

Recouvrable en 12 heures.

Consommation :

Pour la régulation de fonds (impression) :

KEIM Diluant Mineris : environ 100 mL/m²

Pour la rénovation d'enduit (consommation indicative pour une couche sans impression) :

KEIM Diluant Mineris : environ 75 mL/m²

KEIM Teinte Mineris : environ 25 mL/m²

Les consommations indiquées sont des valeurs de référence sur support taloché. Elles dépendent fortement de l'état du support, de sa capacité d'absorption, de la technique de mise en oeuvre et devront être déterminées avec exactitude par essais sur chantier.

Nettoyage du matériel :

Nettoyer les outils à l'eau aussitôt après usage.

5. CONDITIONNEMENT

KEIM Teinte Mineris et KEIM Diluant Mineris :

Bidon de 1L et seau plastique de 5L et 15 L.

6. STOCKAGE

Sous abri, 1 an dans son emballage d'origine non ouvert, dans un endroit frais et préservé du gel. Ne pas exposer en plein soleil et à la chaleur. Bien refermer

les emballages entamés.

7. DESTRUCTION

Code CED : 08 01 12

Ne recycler que les emballages vides.

8. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Protéger les surfaces qui ne sont pas à peindre (vitrages, menuiseries, etc.) et éliminer immédiatement les projections de peinture avec une éponge humide. Tenir hors de portée des enfants.

Consulter la fiche de données de sécurité du produit.

9. CERTIFICATIONS ET LABELS

KEIM Mineris est conforme au Protocole AFSSET 2009 qui permet d'apposer un étiquetage A+ et caractérise les produits qui préservent la qualité de l'air intérieur grâce à une faible émission de COV.



Les renseignements techniques qui figurent dans cette fiche ne peuvent en aucun cas se substituer à un descriptif précis établi par nos services techniques. Les informations délivrées sont le fruit d'un travail de développement approfondi et de nos retours d'expérience de chantiers. Nos recommandations écrites et orales, ont pour objectif de soutenir les utilisateurs dans leur choix de produits et n'ont aucune valeur contractuelle. Elle ne dispensent en aucun cas l'acheteur et l'applicateur de l'obligation de s'informer avec attention au sujet du caractère approprié de nos produits à une utilisation prévue. Les règles de l'Art et DTUs en vigueur devront être respectés. Les modifications liées à l'amélioration des produits ou à leur application nous sont réservées. La présente fiche annule et remplace toute édition antérieure. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier qu'il s'agit bien de la dernière édition.